



REGLEMENT PARTICULIER

RALLYE Régional de l'Ecurie Région Elbeuf

SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 Juillet 2021

Lieu : Usine Renault Cléon

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Dès la délivrance des visas
Ouverture des engagements	Dès parution du présent règlement
CLOTURE DES ENGAGEMENTS	Lundi 12 Juillet 2021
Distribution du carnet d'itinéraire (ROAD-BOOK) et Reconnaissances	Vendredi 23 Juillet 2021 de 14h à 20h et Samedi 24 Juillet 2021 de 9h à 20h
Publication liste des engagés sur le site www.ecurieregionelbeuf.fr	Jeudi 22 Juillet 2021
Vérifications Administratives : Parking Usine Renault Cléon Vérifications Techniques : Parking Usine Renault Cléon	Samedi 24 Juillet 2021 de 14h à 18h30 Samedi 24 Juillet 2021 de 14h15 à 18h45
Parcs de départ, de regroupement et fermé Heure de mise en parc de départ	Parking Usine Renault Cléon De 14h30 à 19h00
Briefing des pilotes	Le 25 juillet 2021 à l'entrée du parc fermé
1 ^{ère} réunion des commissaires sportifs au Parking de l'Usine Renault Cléon	Samedi 24 Juillet 2021 à 17h45
Publication des équipages admis et ordre de départ au Parking de l'usine Renault Cléon	Samedi 24 Juillet 2021 à 20h30
Départ du 1 ^{er} Concurrent du Parking de l'usine Renault Cléon	Dimanche 25 Juillet 2021 à 8h30
Publication des résultats partiels et final (affichage) au Bureau du Collège	Dimanche 25 Juillet 2021
Arrivée	Parking Usine Renault Cléon
Vérifications finales Lieu Taux horaire de la main d'œuvre	Le 25 Juillet 2021 à l'issue des classements Garage SEMS 26 rue Petou 76500 Elbeuf 60€00 TTC
Publication des résultats du rallye au Bureau du Collège	30 mn après l'arrivée du dernier équipage
Remise des prix : lieu à confirmer le samedi 24 Juillet 2021	30 mn après ouverture du parc fermé

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'A.S.A. Côte d'Albâtre en qualité d'organisateur administratif et l'Ecurie Région Elbeuf en qualité d'organisateur technique organisent leur 16^{ème} Rallye avec le concours de l'Usine Renault Cléon le Samedi 24 et le Dimanche 25 Juillet 2021.

RALLYE de l'Ecurie Région Elbeuf

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie en date du 25/06/2021 sous le n° 39 et par la F.F.S.A sous le permis d'organiser sous le n° 385 en date du 25/06/2021

Ecurie Région Elbeuf

Adresse courrier - 51 Rue du Neubourg - 76500 Elbeuf

Siège social - Mairie de Saint Pierre les Elbeuf

Association loi 1901 – Agrément jeunesse et sports n° 76 S 0656

Comité d'organisation :

Président : Christophe BOGEMANS

Membres : l'ECURIE REGION ELBEUF

Secrétariat du Rallye : Ecurie Région Elbeuf 51, rue du Neubourg 76500 Elbeuf

Téléphone : 06.07.46.22.00

Mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr

Permanence du Rallye : Usine Renault Cléon

Tél : 06.08.70.10.73 (tél fixe en cours)

Date, horaire : samedi 24 juillet de 14H00 à 20H00 et dimanche 25 juillet de 7H00 à 20H00

Organisateur technique :

Nom : Ecurie Région Elbeuf - Christophe BOGEMANS

Adresse : 51, rue du Neubourg 76500 ELBEUF Tel : 06.07.46.22.00 - mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. Officiels de l'Epreuve

Président du Collège des Commissaires Sportifs	WICO Michel	1303 / 2204
Commissaires Sportifs	MAWDSLEY Françoise	1303 / 1653
	JARDIN François	1303 / 20414
Directeur de Course	HABELIN Kévin	1210 / 187149
Directeur de Course Adjoint	MAWDSLEY Erwin	1303 / 228740
Directeur de Course Adjoint	DEUIL Sébastien	1303 / 113016
Directeur de Course Adjoint	JOSSE Jean-Denis	1315 / 34725
Directeur de Course Adjoint	FROGER Chris	1201 / 6578
Directeur de Course Adjoint	CARTERON Michel	1308 / 8442
Commissaire technique responsable -(A)	SALENNE Jacques	1306 / 18219
Commissaire technique Adjoint -(B)	DESSE Jean-Michel	0112 / 5538
	-(C) CORREIA DA COSTA Fabien	1308 / 212254
	-(C) BOURNEX Jean Luc	1315 / 11351
	-(C) BLOT William	1318 / 236179
Services Médicaux	Hôpital des Feugrais Hôpital d'Evreux CHU de Rouen	
Médecin chef	Docteur PROD'HOMME Didier	1318 / 230341
Relations concurrents	MAWDSLEY Myriam	1303 / 11115
Chronométrateur 1	HERVIEU Daniel	1318 / 179222
Chronométrateur 2	LE BOISSELIER Michel	1305 / 6992
Chargé des relations avec la presse	BOGEMANS Christophe	1308 / 44924
Classement	BOGEMANS Yann	1308 / 44922
Speaker	Non connu à ce jour	
Juge de faits	Conforme au règlement F.F.S.A.	

1.2P. Eligibilité :

Le Rallye de l'Ecurie Région Elbeuf compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes 2021 (coefficient 2)
- le Championnat de la Ligue Régionale du Sport automobile de Normandie 2021

1.3P. Vérifications :

Les vérifications administratives auront lieu :

**Le Samedi 24 Juillet au Parking de l'Usine Renault Cléon
De 14h à 18h30 pour tous les groupes.**

Les vérifications techniques auront lieu :

**Le Samedi 24 Juillet au Parking de l'usine Renault Cléon
De 14h15 à 18h45 pour tous les groupes.**

Nota :

Un additif vous sera remis avec le Roadbook où vous aurez les informations des emplacements pour votre assistance ainsi que les consignes de sécurité.

Il est interdit de mettre des piquets dans le sol, uniquement des poids.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. Demande d'engagement – Inscriptions

3.1.5P. Toute personne licenciée qui désire participer au Rallye de l'Ecurie Région Elbeuf doit adresser à :

ECURIE REGION ELBEUF

51, rue du Neubourg

76500 ELBEUF

Port : 06.07.46.22.00

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 12 Juillet 2021 minuit (cachet de la poste faisant foi), accompagnée impérativement du chèque de règlement à l'ordre de L' ECURIE REGION ELBEUF. (les chèques seront déposés le lendemain de l'épreuve)

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement et assurance sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 285 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 570 €

Les droits d'engagement seront remboursés si le forfait est enregistré **par écrit**, par le secrétariat **au plus tard le Jeudi 22 Juillet 2021**, (e-mail ou courrier)

3.1.12.P

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, sinon elle sera placée sur liste d'attente.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. Assistance

Le parc d'assistance sera mis en place avec CH entrée et sortie. Cet endroit sera indiqué sur le road-book.

Il vous sera fourni 2 autocollants assistance. Après avoir noté le numéro d'immatriculation du véhicule concerné, vous devrez le coller sur la partie supérieure droite du pare-brise de chaque véhicule. Il y aura des pénalités si est constaté qu'il y a plus de 2 voitures par emplacement d'un équipage.

Il est interdit de mettre des piquets dans le sol, uniquement des poids.

Il est obligatoire de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures (3 m x 5 m minimum ou d'une surface au moins égale à celle de la voiture) et de disposer sous chaque véhicule d'assistance sous la partie mécanique une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures.

Merci de ne pas laisser sur place vos sacs poubelles. Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ. Toutes infractions à cette obligation lui seront imputables (frais de remise en état à la charge du concurrent).

Toutes les assistances effectuées en dehors de cette zone seront pénalisées.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA.

5.2P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

Chaque voiture devra être équipée à l'avant d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110), permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. Description :

Le Rallye de l'Ecurie Région Elbeuf représente un parcours de 120.80 Kms

Il est divisé en 1 étapes de quatre sections chacune.

Il comporte 4 épreuves spéciales, d'une longueur totale de 24,20 Kms.

Les spéciales sont :

- Spéciale N°1 (E.S. 1-2) : 6.2 Kms x 2 = 12,40 Kms
- Spéciale N°2 (E.S. 3-4) : 5.9 Kms x 2 = 11,80 Kms

Le détail du parcours et les horaires figurent dans le carnet d'itinéraire (road-book).

6.2P. Reconnaissances :

- Le nombre de passage en reconnaissance autorisé est de 3 passages dans la Spéciale N°1 et 3 passages dans la Spéciale N°2

- Les reconnaissances auront lieu le Vendredi 23 Juillet de 14h à 20h et le Samedi 24 Juillet de 9h à 20h.

- Tout marquage est interdit (Sanctions éventuelles)

- Le carnet d'itinéraire (Road-book) sera à la disposition des concurrents à compter du Vendredi 23 Juillet 14h à l'adresse suivante : Guérite à l'entrée du parking de l'Usine Renault Cléon Rue du Bois du Prince Cléon
Tél. : 06.08.70.10.73

- Le numéro de reconnaissance vous sera remis avec le Road-book ainsi que l'additif où vous aurez les informations des emplacements pour votre assistance ainsi que les consignes de sécurité.

Le numéro de reconnaissance devra être collé sur la partie supérieure droite du pare-brise de la voiture de reconnaissance

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

Consultable sur www.ecurieregionelbeuf.fr pendant et après le rallye.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard FFSA.

CLASSEMENT	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
SCRATCH	285 €	245 €	180 €	120 €	70 €
CLASSE : 3 Partants	285 €				
CLASSE : jusqu'à 6 Partants	285 €	175 €	75 €		
CLASSE : jusqu'à 9 Partants	285 €	175 €	75 €	50 €	
CLASSE : plus de 9 Partants	285 €	175 €	75 €	50 €	40 €
Equipages Féminins : 3 Partantes	285 €	125 €			

Les prix et coupes ne seront remis qu'aux équipages présents.

Prix en Chèques sans ordre et Coupes pour les 3 premiers au Scratch, 3 premiers de chaque Classe et au premier de Groupe

Prix cumulables (maximum 2 chèques)

Dans les classes inférieures à 3 partants, y compris les équipages féminins 50 % des primes seront distribuées.

Les 26 classes récompensées sont :

Groupe R5 (R5 + RC2), R4 (R4 + Rallye 2 kit), R3 (R3 + RC3 + R3T & R3D), R2 (R2B & C + R2J + FR2 + RC4), R1 (R1A & B + RC5)

Groupe N4, N3, N2, N2S, N1

Groupe A8, A7S, A7K, A7, A6K, A6, A5K, A5

Groupe F2000-14, F2000-13, F2000-12, F2000-11

Groupe RGT16, GT+15, GT10, GT9

Si le nombre d'admis au départ est inférieur à 100 ; le montant des prix sera modifié en proportion du nombre de partants.

(Sauf classement général) ex : 70 partants = 70% des prix distribués, etc...

Le classement commissaires : 4 commissaires récompensés. (2 par spéciale)

Les concurrents qui ne se présenteront pas à la remise des prix perdront leurs droits.

Un tirage au sort sera effectué sur la liste des partants lors de la remise des prix pour deux engagements à demi-tarif pour l'édition suivante du Rallye de l'Ecurie Région Elbeuf 2022

(Présence du pilote ou du copilote indispensable sinon un nouveau tirage sera effectué).

Nous vous rappelons que cet avantage est non cessible.

P.S. : Nous vous rappelons que nous avons beaucoup de difficultés à organiser cette épreuve.

Les Maires et les riverains sont de plus en plus réticents face au rallye à cause des nuisances et des excès de vitesse en reconnaissances et en course (routier).

Face à ces problèmes et si vous souhaitez que notre Epreuve perdure, nous vous remercions de respecter les vitesses et les horaires de reconnaissance.

Des informations pour la Remise des Prix vous seront données le samedi 24 Juillet 2021 selon la Réglementation Sanitaire en vigueur, à cette période.